


Groupement D'Employeurs Pour L'Insertion Et La Qualification Multisectoriel

Dans le cadre et le respect de la Convention Collective de la Métallurgie de la Vienne qu'il appliquera à ses salaires, et sans effectuer d'opérations à but lucratif, le GEIQ Industrie Poitou-Charentes a pour objet [CR]- de regrouper plusieurs employeurs relevant prioritairement des professions de l'industrie et des activités connexes [PV][CR]- d'organiser des parcours de qualification et d'insertion professionnelle, ainsi que leur validation, au profit de personnes éloignées de l'emploi industriel ou rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi, bénéficiaires d'aides sociales etc ... [PV][CR]- l'embauche de ces personnes, notamment au moyen de contrats en alternance (Professionnalisation, Apprentissage), Contrats d'Avenir, Contrats d'Accès à l'Emploi, Contrat Unique d'Insertion et tous types de contrat non interdits par le législateur, permettant l'organisation de tels moyens [PV][CR]- de mettre ces personnes à la disposition exclusive des membres du GEIQ Industrie Poitou-Charentes [PV][CR]- de faciliter à ces personnes l'accès à un emploi à l'issue du contrat de travail signé avec le GEIQ Industrie Poitou-Charentes.[CR]Le GEIQ Industrie Poitou-Charentes peut participer en outre [CR]- au rapprochement local entre les politiques pour l'insertion et la formation professionnelle et les besoins en qualification des employeurs [PV][CR]- à la promotion des métiers de l'industrie dans les bassins d'activité sur lesquels il intervient en lien avec les Chambres Syndicales Territoriales de la Métallurgie et les autres organisations professionnelles de l'industrie.

 Bureau Du Lac Teleport 2 15 Rue Rene Cassin
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

 05 17 61 10 40

 Courriel

 FUME Eric
Président



GRAND POITIERS

Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 Poitiers Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du l